



Agence DEMARSOSI
1245 avenue des pupilles de la Nation
RD 8
15000 Aurillac
FRANCE

AURILLAC, le 05-07-2022

Objet : MISE EN DEMEURE AVANT CONTENTIEUX (LRAR)

Montant retard : 1 600,00 €

Référence client : 1507

Madame, Monsieur,

Nous sommes au regret de constater que malgré nos multiples relances, vous n'avez pas procédé au règlement de vos factures échues, décrites dans le relevé de compte joint, pour la somme de :

1 600,00 €

Au vu de l'antériorité de cette créance, vous comprendrez que cette situation doit être régularisée dans les plus brefs délais.

Nous vous rappelons qu'à défaut de respecter vos obligations de paiement envers notre société et de régulariser votre situation, nous nous réservons le droit de mettre en application l'ensemble des dispositions contractuelles prévues en cas de manquement du client à ses obligations contractuelles.

En tout état de cause à défaut de réception d'un règlement du restant dû, sous 48 heures, une procédure contentieuse sera engagée sans autre avis avec application de nos conditions générales de vente en matière d'intérêts légaux et clause pénale.

Persuadés qu'il ne s'agit là que d'un simple oubli, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre meilleure considération.

